Le Premier Ministre

Paris, le 2 6 0CT. 2009

Monsieur l'Inspecteur général

La réflexion sur l'amélioration de l'efficience de l'Etat est un impératif permanent. Plus que jamais, elle doit demeurer en tête des priorités de toute administration de l'Etat.

Renforcer la qualité du service rendu aux usagers du service public, améliorer les conditions de travail des agents publics, concentrer l'action des pouvoirs publics sur les besoins prioritaires, gérer au mieux les ressources de la collectivité: ces objectifs doivent figurer au premier plan dans une économie moderne qui s'inscrit dans un monde compétitif et évolutif, et dans une démocratie légitimement attachée à l'excellence de ses services publics. Ces objectifs sont, par ailleurs, rendus chaque jour plus incontournables par la nécessité de rendre plus soutenable l'évolution de nos finances publiques,

Cette démarche, qui renouvelle en profondeur l'esprit et la méthode de la réforme de l'Etat dans notre pays, a été mise en œuvre depuis plus de deux ans par la révision générale des politiques publiques (RGPP). De nombreuses décisions ont été prises dans tous les domaines, qui ont permis d'enclencher une logique qui consiste, pour l'Etat, à faire mieux en dépensant moins.

Ce grand chantier de réforme de l'Etat doit se poursuivre, notamment dans la perspective de la préparation d'un nouveau budget triennal.

J'ai décidé de vous confier une responsabilité éminente dans ce processus. Je vous demande de diriger une équipe d'auditeurs associant fonctionnaires et consultants privés pour examiner le ministère de la santé et des sports et, le cas échéant, les opérateurs dont il exercice la tutelle.

Vous formulerez pour le comité de suivi de la RGPP, pour la fin de l'année, des propositions de nouvelles mesures garantissant la poursuite en 2012-2013 des non-renouvellements de départ en retraite arbitrés sur la période 2009-2011, ainsi qu'une réduction à due proportion des coûts de fonctionnement sur l'ensemble du périmètre ministériel, au niveau central comme au niveau déconcentré. Pour faciliter la prise de décision, vos propositions devront présenter des scénarii allant au-delà de ces proportions.

Monsieur Pierre-Yves BOCQUET
S/c Monsieur le Chef de l'Inspection générale des affaires sociales
Inspection générale des affaires sociales
39-43 quai André Citroën
75 739 PARIS CEDEX 15

Vos analyses, qui éclaireront les décisions du Conseil de modernisation des politiques publiques, présidé par le Chef de l'Etat, devront être ambitieuses, innovantes, sans a priori ni tabou. Chaque fois que possible, elles devront examiner la pertinence du périmètre des missions de l'Etat, et en évaluer les modes d'exercice pour déterminer si l'Etat est le mieux placé pour les prendre en charge.

Pour formaliser vos propositions, vous veillerez à respecter la méthodologie définie par l'équipe d'appui de la RGPP.

Vous travaillerez en lien étroit avec les services du ministère de la santé et des sports, afin que vos propositions soient le fruit d'un travail en commun avec les administrations qui auront à mettre en œuvre les réformes. Vous pourrez vous appuyer sur les propositions récemment présentées par le ministère comme sur les travaux engagés durant la première phase de la RGPP et qui nécessiteraient un approfondissement ou une actualisation. Vous pourrez librement décider de toute autre démarche utile.

Vous pourrez notamment examiner les axes suivants :

- 1- La rationalisation et la mutualisation des fonctions support aux niveaux central et territorial.
- 2- L'amélioration du contrôle des opérateurs de l'Etat.
- 3- La poursuite de la rationalisation des opérateurs et des associations relevant du champ des politiques d'intervention du ministère.
- 4- La rationalisation de la téléphonie au sein de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES).
- 5- Le rapprochement de certaines écoles (Ecole des hautes études en santé publique, Ecole nationale supérieure de sécurité sociale, Institut de formation aux carrières administratives, sanitaires et sociales).
- 6- La mutualisation des moyens administratifs et logistiques entre les différents régimes de sécurité sociale.
- 7- Le développement de synergies « métier » issues des réformes d'administration centrale et des services déconcentrés.
- 8- L'optimisation des ressources bénéficiant aux fédérations sportives, en fonction des priorités ministérielles et de la situation de chaque fédération.
- 9- La rationalisation des processus métiers de délivrance d'agréments et de certifications au sein des directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS).

Cette liste n'est en rien limitative et vous êtes invité à traiter tout autre thème qui vous paraîtrait pertinent.

Vous bénéficierez de l'appui des services du ministre du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'Etat, rapporteur général de la RGPP, qui coordonne les travaux de l'ensemble des équipes d'audit. Vous aurez accès à toute information vous permettant de remplir cette mission à laquelle j'attache la plus grande importance.

Vous veillerez à vous rapprocher de Madame Maryse FOURCADE, Inspectrice générale des affaires sociales, responsable de l'équipe d'audit dédiée au ministère du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville sur les thématiques communes aux deux ministères.

La réforme de l'Etat constitue l'une des priorités du Gouvernement, comme l'a rappelé le Président de la République dans son discours de Versailles du 22 juin 2009. Votre mission est la traduction directe de cette priorité.

Je vous prie de croire, Monsieur l'Inspecteur général, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

François FILLON